

COMMISSION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Séance du 11 NOVEMBRE 2012

Etaient Présents Messieurs :

AZZOUZ Youcef - MEROUANE Mohamed - BENHELLAL Amor

Ordre du Jour :

- Désignation 11^{ème} Journée R.I.
- Désignation 08^{ème} Journée R.II.
- Résultats R.I - R.II - U.20.
- Homologation des Résultats.
- Traitement/Affaire.

DESIGNATION DE LA 11 EME JOURNEE REGIONALE UNE
VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	METLILI	ASBM/JMCL	11H00			
	GHARDAIA OPOW	HBG/CSJCI	11H00			
	ASSAFIA	CRBKH/IRA	11H00			
	TAMANRASSET	WRH/CRBT	11H00			

SAMEDI 22 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	OUARGLA APC	ASCO/NRBM	14H00			
	EL OUED OPOW	USS/JSSB	14H00			
	LAGHOUAT OPOW	IRBL/CRBD	11H00			
	NEZLA	IRBN'Z/IRBT	11H00			
	BERRIANE	IRBB/OM	11H00			

DESIGNATION DE LA 08 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « A »
VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	OUARGLA APC	ESO/MCM	11H00			
	HASSI MESSAOUD	MHMD/MBHG	11H00			
	SIDI AMRANE	CMSA/IRBAB	14H30			
	MEGGARINE	IRBZ/CRH	14H30			
	AIN BAIDA	CSCAG/USZ	14H30			
	MEKHADMA	JSKO/NRCZ	14H30			

SAMEDI 22 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	EL OUED OPOW	OEO/NRBSK	11H00			

DESIGNATION DE LA 08 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « B »**VENDREDI 21 DECEMBRE 2012**

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	MEGGARINE	ESM/ESEO	11H00			
	EL OUED OPOW	CAS/MCSO	14H30			
	BLIDET AMOR	MRBBA/CBHM	14H30			
	NAKHLA	IRBN/ESEM	14H30			
	GUERRARA	ARG/ATHL	14H30			
	OUARGLA APC	IRBO/IRBN'G	14H30			
	EL HADJIRA	MBH/USCA	14H30			

DESIGNATION DE LA 08 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « C »**VENDREDI 21 DECEMBRE 2012**

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	AFLOU	MCOG/MCL	11H00			
	HASSI DELAA	NRBBC/CRB	11H00			
	MENEA OPOC	RCBL/NASB	11H00			
	AFLOU	IRBA/WAML	14H30			
	HASSI DELAA	IRHD/DJKH	14H30			
	GHARDAIA OPOW	RCM/NRTM	14H30			
	LAGHOUAT OPOW	NRL/IRBK	14H30			

DESIGNATION DE LA 03 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « D.1 »**VENDREDI 21 DECEMBRE 2012**

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	DJANET	MRD/CSTI	10H00			
	DJANET	JSTI/JSAD	14H30			
	ILLIZI	CSUJCI/TTZ	10H00			

SAMEDI 22 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	DJANET	NRCTD/JTD	10H00			
	DJANET	MCA/JRHD	12H00			

HOMOLOGATION DE LA 05 EME JOURNEE R.I

CRBD / JMCL	03/01	WRH / IRBL	01/02
ASCO / IRBN'Z	01/00	CSJCI / IRA	01/00
IRBT / CRBKH	01/01	NRBM / IRBB	00/03
JSSB / ASBM	01/00	USS / HBG	02/00
OM / CRBT	02/01		

HOMOLOGATION DE LA 02 EME JOURNEE R.II A

USZ / IRBAB	00/00	NRCZ/NRBSK	02/01
JSKO / MHMD	AFF/CRD	IRBZ / CMSA	01/00
MBHG/ESO	01/01	CRH/MCM	00/00
CSCAG/OEO	01/00		

HOMOLOGATION DE LA 02 EME JOURNEE R.II B

IRBN'G / MCSO	01/00	IRBO / MRBBA	01/00
ARG / CAS	02/01	ESEM / ESM	01/01
MBH / IRBN	AFF/COG	ATHL / ESEO	00/00
USCA / CBHM	04/03		

HOMOLOGATION DE LA 02 EME JOURNEE R.II C

NASB / MCL	01/00	NRTM / CRB	01/01
RCM / IRHD	02/00	RCBL / NRBBC	03/03
IRBK / WAML	02/01	DJKH / IRBA	00/02
NRL / MCOG	02/02		

RESULTATS DE LA 06 EME JOURNEE R.I

CRBKH/JSSB	00/01	JMCL/CSJCI	00/00
OM/IRBT	01/00	IRBL/USS	04/00
ASBM/WRH	00/00	IRA/NRBM	04/00
IRBB/ASCO	00/00	IRBN'Z/HBG	04/00
CRBT/CRBD	03/02		

RESULTATS DE LA 03 EME JOURNEE R.II A

MCM/USZ	01/00	IRBAB/NRCZ	REPORTE
MBHG/CRH	02/01	OEO/IRBZ	01/01
NRBSK/JSKO	02/01	MHMD/CSCAG	02/00
CMSA/ESO	01/01		

RESULTATS DE LA 03 EME JOURNEE R.II B

IRBN/IRBO	01/00	MRBBA/ARG	00/01
CAS/ESM	03/00	CBHM/MBH	02/04
ESEO/IRBN'G	02/02	MCSO/USCA	REPORTE
ESEM/ATHL	01/02		

RESULTATS DE LA 03 EME JOURNEE R.II C

WAML/NASB	02/01	IRHD/RCBL	00/00
MCOG/IRBA	00/04	MCL/NRTM	00/00
CRB/RCM	01/03	DJKH/IRBK	03/01
NRBBC/NRL	02/01		

RESULTATS DE LA 01 ERE JOURNEE U.20 « A »

USCA/MBR	02/03	IRBN'G/ESO	01/03
MBHM/NRBSK	F/M	MCM/MCSO	04/00
CSCAG	EXEMPT		

RESULTATS DE LA 01 ERE JOURNEE U.20 « B »

JSKO/ASCO	F/M	CRH/IRBO	02/02
IRBAB/CBHM	02/01	MBH/MHMD	F/M
ATHL/CRB	00/01		

RESULTATS DE LA 01 ERE JOURNEE U.20 « C »

CMSA/ESM	N/J	CRBT/CRBD	F/M
JSSB/NRBT	04/01	NRBM/MRBBA	F/M
IRBN'Z/MCMeg	01/01	IRBZ	EXEMPT

RESULTATS DE LA 01 ERE JOURNEE U.20 « D »

OEO/NTS	F/M	OM/IRBN	00/02
IRBR/ESEM	02/01	USZ/CAS	00/01
USS/ESEO	02/01		

RESULTATS DE LA 01 ERE JOURNEE U.20 « E »

IRBL/NRBBC	F/M	WAML/NASB	F/M
IRBK/CRBKH	F/M	IRBA/MCOG	F/M
IRHD/IRBT	N/J	DJKH/NRL	N/J

RESULTATS DE LA 01 ERE JOURNEE U.20 « F »

RCM/NRCZ	03/01	HBG/USBHR	01/01
IRBB/NRTM	02/00	ARG/ASBM	00/03
CRB	EXEMPT		

TRAITEMENT / AFFAIRES

Affaire n° 002/COC- Match M.B.H.El Hadjira/I.R.B.Nakhla Seniors du 03 Novembre 2012.

- *Vu la Feuille de Match.
- *Vu le Rapport de l'Arbitre.
- *Vu le Rapport du club I.R.B.Nakhla.
- *Vu le Rapport du club M.B.H El Hadjira.
- *Attendu que la rencontre n'a pas eu son temps réglementaire.
- *Attendu qu'à la 37^{eme} minute de jeu l'ambulance a quitté le stade suite à un accident de circulation (rapport de l'arbitre).
- *Attendu que l'arbitre de la rencontre a invité le club M.B.H. El Hadjira de rappeler la Protection Civile, ce dernier a présenter une civière et un véhicule aménager, l'arbitre de la rencontre a repris le jeu, et à la reprise de la 2^{eme} mi-temps le club I.R.B.Nakhla a refuser de reprendre le jeu malgré la présence d'un véhicule aménager et une civière
- *Attendu que l'arbitre de la rencontre a accordé 15 minute au club IRB Nakhla afin de reprendre le jeu, ce dernier a refuse catégoriquement de reprendre le jeu.
- *Après expiration des 15 minutes l'arbitre à siffler la fin de la rencontre

Par tout ce qui précède, conformément à l'article 65 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Pénalité à l'équipe de l'IRB Nakhla pour en attribuer le gain à l'équipe du M.B.H El Hadjira qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

Affaire n° 003/COC- Match US Nezla (El Oued/IRB Tadjmout du 03 Novembre 2012.

(Coupe d'Algerie Juniors (U.20)

- *Vu la Feuille de Match.
- *Vu le Rapport de l'Arbitre.
- *Vu le Rapport du Délégué du Match.
- *Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe de l'IRB Tadjmout.
- *Attendu que le club de l'IRB Tadjmout n'a transmis aucune pièce justifiant cette Défection.

***Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait.

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 21 du Règlement de la Coupe d'Algérie la Commission Décide :

- 1-Match** Perdu par Forfait à l'équipe de l'IRB Tadjmout pour en attribuer le gain à l'équipe de l'US Nezla (El Oued)
- 2-Amende** de Cinquante Mille 50.000,00 DA au club IRB Tadjmout payable dans un (01) Mois a compté de la date de la Notification de la Décision.
- 3-Suspension** de participation du club IRB Tadjmout a la Coupe d'Algérie pour la saison suivante.

Affaire n° 004/COC- Match RC M'zab / IRB N'gouça du 02 Novembre 2012.
(Coupe d'Algerie Juniors (U.20))

- *Vu** la Feuille de Match.
- *Vu** le Rapport de l'Arbitre.
- *Vu** le Rapport du Délégué du Match.
- *Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'équipe de l'IRB N'gouça
- *Attendu** que le club de l'IRB N'gouça n'a transmis aucune pièce justifiant cette Défection.
- *Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait.

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 21 du Règlement de la Coupe d'Algérie la Commission Décide :

- 1-Match** Perdu par Forfait à l'équipe de l'IRB N'gouça pour en attribuer le gain à l'équipe de RC M'zab
- 2-Amende** de Cinquante Mille 50.000,00 DA au club IRB N'gouça payable dans un (01) Mois a compté de la date de la Notification de la Décision.
- 3-Suspension** de participation du club IRB N'gouça a la Coupe d'Algérie pour la saison suivante.

Affaire n° 005/COC- Match CM Sidi Amrane / IRB Laghouat du 01 Novembre 2012.
(Coupe d'Algerie Cadets (U.17))

- *Vu** la Feuille de Match.
- *Vu** le Rapport de l'Arbitre.
- *Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'équipe de l'IRB Laghouat
- *Attendu** que le club de l'IRB Laghouat n'a transmis aucune pièce justifiant cette Défection.
- *Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait.

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 21 du Règlement de la Coupe d'Algérie la Commission Décide :

- 1-Match** Perdu par Forfait à l'équipe de l'IRB Laghouat pour en attribuer le gain à l'équipe du CM Sidi Amrane
- 2-Amende** de Cinquante Mille 50.000,00 DA au club IRB Laghouat payable dans un (01) Mois a compté de la date de la Notification de la Décision.
- 3-Suspension** de participation du club IRB Laghouat a la Coupe d'Algérie pour la saison suivante.

Affaire n° 006/COC- Match CM Sidi Amrane / IRB Laghouat du 01 Novembre 2012.
(Coupe d'Algérie Minimes (U.15))

- *Vu** la Feuille de Match.
- *Vu** le Rapport de l'Arbitre.
- *Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'équipe de l'IRB Laghouat
- *Attendu** que le club de l'IRB Laghouat n'a transmis aucune pièce justifiant cette Défection.
- *Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait.

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 21 du Règlement de la Coupe d'Algérie la Commission Décide :

- 1-Match** Perdu par Forfait à l'équipe de l'IRB Laghouat pour en attribuer le gain à l'équipe du CM Sidi Amrane
- 2-Amende** de Cinquante Mille 50.000,00 DA au club IRB Laghouat payable dans un (01) Mois a compté de la date de la Notification de la Décision.
- 3-Suspension** de participation du club IRB Laghouat a la Coupe d'Algérie pour la saison suivante.

LE SECRETAIRE

Mohamed MEROUANE

LE PRESIDENT

Youcef AZZOUZ